

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°12 Indemnités

n°12

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 418 du 30/09/1931

Date de publication

11 septembre 1931

Date du numéro

30 septembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

l'adjudant Salomon (Jean), chef du peloton méhariste, gérant d'une caisse d'avance, aura droit une indemnité de responsabilité de six cents francs par an, pour compter du 1 septembre 1951.